

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Pour diffusion immédiate  
CPMD1415**

### **Une offre bonifiée : le Prêt Relève agricole Desjardins est lancé**

*Le Prêt Relève agricole Desjardins sera assorti de nouveaux avantages en matière de produits et services en assurance, gestion de patrimoine et services de paie et RH*

**Saguenay, le 7 mars 2014** – « Parce que nous savons que le succès de votre établissement repose sur une démarche structurée et l'appui d'outils financiers performants et flexibles, Desjardins Entreprises annonce qu'il bonifie son offre à la relève agricole. Au-delà du financement du transfert, nous voulons accompagner la relève dans ses projets de croissance et lui proposer, de même qu'aux cédants, des avantages additionnels en matière de produits et services en assurance, gestion de patrimoine et services de paie et ressources humaines. »

C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui Alain Gagnon, vice-président, Marchés agricole et agroalimentaire, alors qu'il était l'invité de la Fédération de la relève agricole du Québec à l'occasion de son congrès tenu à Saguenay.

### **De l'accompagnement, du financement flexible, une offre intégrée de produits et services**

Le Prêt Relève agricole Desjardins offre une marge de manœuvre qui permet de réaliser le financement du transfert et de concrétiser les projets futurs des acquéreurs, comme l'achat de quota, de terre ou d'équipements. En plus d'une solution de financement concurrentielle et spécifiquement conçue pour la clientèle agricole, l'offre intégrera des produits adaptés d'assurance crédit, d'assurance accident et d'assurance vie, la solution de paie Employeur D, de même qu'une approche globale en gestion de patrimoine, tant pour les cédants que pour les repreneurs.

Avec plus de 200 directeurs de comptes spécialisés en agriculture et une équipe dédiée au transfert d'entreprises, Desjardins Entreprises dessert plus de la moitié des agriculteurs québécois. Il offre un accompagnement pour appuyer les membres dans la planification de leur projet, tout en intégrant les réalités humaines que vivent les repreneurs et les cédants.

« Transférer une ferme, c'est bien plus que fixer un prix sur un bien. Transférer une ferme, c'est céder, au terme d'un processus exigeant, l'œuvre d'une vie, souvent un patrimoine familial, à un repreneur qui désire faire grandir l'exploitation. Chez Desjardins, nous croyons dans l'importance de la filière agricole et nous sommes fiers de notre proximité avec celles et ceux qui travaillent si fort pour réaliser leurs rêves et nous nourrir », de conclure M. Gagnon.

## À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est le premier groupe financier coopératif au Canada et le cinquième au monde, avec un actif de 212 milliards de dollars. Il figure parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada selon le palmarès établi par Mediabase Canada. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Considéré, en Amérique du Nord, comme la quatrième institution financière la plus sûre selon le magazine *Global Finance* et la quatrième plus solide selon l'agence d'information financière *Bloomberg*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

- 30 -

Source (à l'intention des journalistes uniquement) :

Richard Lacasse

Conseiller, Relations publiques

Mouvement Desjardins

418 835-8444 ou 1 866 835-8444, poste 3163

[media@desjardins.com](mailto:media@desjardins.com)